

NOTES DE LECTURE

Fin d'un monde ouvrier. Liévin 1974

Marion Fontaine

Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Cas de figure », 2014, 238 p.

*Lu par Fanny Gallot**

« Le 27 décembre 1974, à 6h 15, une explosion a lieu dans le quartier des Six-Sillons, à la fosse 3 bis, située sous le territoire de Liévin. Quarante et un mineurs sont tués sur le coup, un quarante-deuxième décède le lendemain. Il s'agit de la plus grave catastrophe minière française de l'après-guerre. En pleine période de fêtes de fin d'année, l'émoi est considérable, à l'échelle locale mais aussi sur le plan national » (p. 13). Dans son ouvrage, *La Fin d'un monde ouvrier. Liévin 1974*, Marion Fontaine revient sur cet événement, analysé comme une transition, un tournant dans l'histoire du monde ouvrier, lui permettant de faire des allers-retours au fil de son ouvrage, entre le passé, le présent, voire l'avenir¹ : « Liévin paraît ainsi se situer à la jonction de temps différents. L'événement se lit au présent, parfois même un présent très court [...] et fait resurgir en même temps un passé récent ou beaucoup plus lointain » (p. 31). Cette tension, ce « rapport social au temps » court finalement dans l'ensemble du livre.

Ainsi, dans son premier chapitre, l'historienne présente la longue histoire des catastrophes minières et prend appui sur un extrait de *Germinal* d'Émile Zola, roman paru en 1885. Elle se demande alors dans quelle mesure un désastre de ce type survenu dans les années 1970 peut être considéré comme anachronique, en ce qu'il rappelle ceux intervenus le plus souvent au XIX^e siècle. Pourtant, immédiatement après, elle inscrit la catastrophe de Liévin dans le contexte particulier des années 1970 – caractérisé par la crise des charbonnages de France d'une part et celle produite par le premier choc pétrolier d'autre part – et pose ce faisant la question du maintien de l'activité charbonnière. Dans les chapitres suivants, M. Fontaine poursuit son développement avec la figure du mineur. Cette dernière a fait l'objet de la fabrication d'un mythe à la fois positif, en relation notamment avec le Parti communiste français (PCF), la Confédération générale du travail (CGT) et les grèves des « gueules noires » ayant eu lieu depuis 1941, et négatif, décrit par les tenants de la « nouvelle classe ouvrière² ».

* Centre de recherche en histoire européenne comparé (CRHEC), Université Paris-Est Créteil.

1. Une section est ainsi intitulée « L'avenir au passé », p. 88.

2. Mallet S. (1969), *La Nouvelle Classe ouvrière*, 4^e éd., Paris, Seuil.

L'autrice mentionne également le fait que l'extrême gauche, sortant de la marginalité selon les termes de l'historien Xavier Vigna³, fait son apparition sur le devant de la scène dans les années 1968, en s'engouffrant dans cette contestation mythique.

Au moment des faits, le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (PCR-ML) – maoïste – appelle à la mobilisation pour faire « surgir la vérité sur l'accident » (p. 80) en mettant en place une commission populaire d'enquête (CPE). Cela n'a cependant pas les effets escomptés et l'événement ne suscite pas de soulèvement large de la part des mineurs. Aucun tribunal populaire ne prend donc forme, mais une instruction s'ouvre sur le plan judiciaire contre les Houillères nationales. Là encore, c'est un échec, même si le juge Pascal en charge de l'affaire démontre qu'« il peut y avoir infraction si toutes les précautions n'ont pas été prises pour éviter de placer les ouvriers en situation de risque » (p. 133).

En octobre 1975, l'autorité administrative, en l'occurrence le service des Mines qui comprend des ingénieurs rattachés à l'État, rend un rapport qui dédouane la hiérarchie des Houillères. Le successeur du juge Pascal reprend l'enquête mais il faut attendre le 3 novembre 1980 pour que s'ouvre le procès. Il s'agit dans le même temps de « ranimer la lutte », ce à quoi s'emploient les juges, les veuves des mineurs décédés et de nouveaux militants que M. Fontaine évoque dans le chapitre 5. En effet, les ouvriers de la région réagissent alors peu ; les collectifs que l'on connaît aujourd'hui⁴ et qui se constituent peu après les catastrophes ne sont pas encore d'actualité. Cependant, les veuves et les familles des victimes parviennent à retisser du collectif et utilisent de nouvelles ressources émanant d'autres mobilisations comme celle qui a suivi l'incendie du collègue Pailleron, le 6 février 1973 : c'est ainsi qu'elles finissent par créer un cadre collectif, l'Association du 27 décembre 1974, qui voit le jour à la fin du mois de décembre 1975. L'autrice s'intéresse ensuite à ceux qu'elle appelle « les nouveaux militants », en l'occurrence celles et ceux de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et montre de quelle manière cette organisation syndicale est parvenue à s'implanter dans la mine. Elle souligne « l'intense activité », au niveau local, de ses militants qui, après la catastrophe, ambitionnent de « faire du terrain judiciaire un nouveau lieu de la lutte sociale ou un nouveau moyen de résolution des conflits » (p. 180). Finalement, le procès est court et le verdict rendu en 1981 ne satisfait personne : la condamnation des cadres de l'entreprise reste symbolique et le degré de responsabilité de la hiérarchie n'est pas véritablement établi. Dans son dernier chapitre, M. Fontaine revient sur les traces de la catastrophe allant des commémorations officielles aux témoignages des veuves ; elle décrit les contours de la cérémonie annuelle du 27 décembre qui perdure encore aujourd'hui et fige une mémoire de l'événement dont sont exclus les conflits et qui peine à réunir l'ensemble des acteurs.

3. Vigna X. (2007), *L'Insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

4. Lefranc S., Mathieu L. (dir.) (2009), *Mobilisations de victimes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

L'historienne conclut ainsi : « sans doute les ouvriers de Liévin et des environs ne se révoltent-ils pas, mais ils agissent, ils misent sur l'avenir, ils esquissent d'autres identités, d'autres images d'eux-mêmes, et aussi de nouveaux collectifs. Le fait est perceptible jusque dans la période la plus contemporaine » (p. 225). Et c'est sûrement cela qu'il faut retenir de son ouvrage. « On est frappé par la pesanteur du passé, proche ou un peu plus lointain, sur le comportement des acteurs » (p. 224), note-t-elle. Et en effet, tout au long de l'ouvrage, l'historienne ne cesse de faire référence à *Germinal* car les différents acteurs le mobilisent pour activer un imaginaire collectif, une légende que ce soit en tant que repoussoir ou pour rendre compte de l'héroïsme des mineurs.

Avec finesse, l'historienne restitue donc à une échelle micro, autour de l'événement, les rôles et les actions de tous les protagonistes. Elle fait brillamment tenir les niveaux sociaux, politiques, économiques et imaginaires qui entourent cet événement, qu'elle considère finalement comme une transition et qu'elle définit comme « l'instant où certains moments, certaines idées, certains types d'actes deviennent envisageables, pensables, alors que d'autres cessent de l'être, sont tournés en objet de dérision ou renvoyés à un passé révolu, dont le présent entend se distinguer » (p. 12).